

LES FRANÇAIS AU MARANHAM (1612-1614)

GEORGES RAEDERS

Docteur ès lettres (Sorbonne)
professeur de Langue et Littérature française

Jean Mocquet et les Pères Capucins Yves d'Evreux et Claude d'Abbeville apporterent, au commencement du XVII.^e siècle, une contribution d'echoix à l'élaboration de la légende du bon sauvage, et ils enrichirent de façon notable la documentation française sur le Brésil encore peu connu. L'ouvrage de Jean Mocquet, successeur de Thévet, celui-ci compagnon de Villegagnon, comme "garde des singularités du roi aux Tuileries", publié pour la première fois en 1616, fut réédité en 1617, 1645, 1665, et enfin en 1830, cette dernière fois aux frais du gouvernement "pour donner du travail aux ouvriers" (1), Le volume d'Yves d'Evreux, daté de 1615, revit de jour grâce à Ferdinand Denis, en 1864 (2); il complète celui de son frère de mission, le Père Claude d'Abbeville.

Un Tourangeau, Charles de Vaux, était revenu en France, en 1603, après dix ans de séjour parmi les indigènes du nord du Brésil. Il se présenta aussitôt à Henri IV. Le Maranham retenait depuis longtemps l'attention des rois de France et de leurs sujets, surtout à cause de la Guyane proche. Les Portugais s'étaient, sembler-il, détournés un temps de ces rivages depuis l'échec des expéditions d'Aires da Cunha en 1535 et de Luis de Melo, l'année suivante; donc moins de concurrence à craindre. Charles de Vaux loua devant le roi "la beauté et les délices de cette terre, et la fertilité et fécondité d'icelle, en ce que l'homme saurait désirer, tant pour le contentement et récréation du corps humain à cause de la tempérie de l'air et de l'aménité du lieu que pour l'acquisition de tout plein de richesses qui, avec le temps, pourraient provenir à la France". Les Indiens, en outre, promettaient de "recevoir le christianisme" et "ils acceptèrent aussi dudit des Vaux l'offre qu'il leur fit de leur envoyer de France quelques personnes de qualité pour les maintenir et défendre de tous leurs ennemis, jugeant l'humeur française plus sortable à la leur qu'aucune autre pour la douceur de la conversation" (3). "Sa Majesté entendit "le voyageur"

avec un grandissime contentement”, “quoique doutant de la vérité de ces merveilles qu’il lui disait de ce pays” (4). Le roi Henri IV, avec sa prudence coutumière, jugea bon de compléter son information, et il confia une mission d’études au Maranh à Daniel de La Touche, seigneur de la Rivaudière. Jean Mocquet, “sachant que le sieur de La Rivaudière était prêt à s’en aller aux Indes Orientales”, “il lui prit une envie merveilleuse de voir ces pays-là”, et “pour cet effet, écrit-il dans la narration qu’il a laissée de son expédition, je me mis avec ledit seigneur et m’embarquai dans son navire au Havre de Cancale, le 8 janvier 1604”. Mocquet qui “avait dès longtemps le désir de voyager de par le monde”, avait commercé par l’Afrique en 1601; il avait visité la “Lybie, les Canaries, la Barbarie et même la Chine” (5). Les épreuves de toutes espèces supportées au cours de ce périple, tempêtes, maladies, attaques de coisaires, n’avaient pas calmé sa passion des pays lointains. Le navire de la Ravardière arriva “à l’embouchure de l’Amazone le jour de Pâques-Fleuri, environ trois heures avant la nuit”. “Là sont de grands flux et reflux de marée, qui courent d’une étrange vitesse et avec un merveilleux bruit, emportant avec soi force arbres et plantes qu’elles déracinent le long des côtes”.

Les premiers contacts des Français avec les indigènes furent, à l’ordinaire, des meilleurs. Il en est tout autrement, note Mocquet après bien d’autres, avec les Portugais. “Les peuples du Brésil sont grands ennemis des Portugais, et quand ils les peuvent attraper, ils les mangent sans rémission: et ce qui est admirable, ils savent bien reconnaître, par les sablons et chemins fangeux, les pas des Portugais sur toute autre nation, et les savent discerner à la trace, comme fait le veneur les bêtes de chasse. Car ils sont fort vindicatifs, ne pardonnant que par force et non de bonne volonté (6). Les Français, eux, sont toujours bien accueillis.

A l’arrivée des Français, dix-sept Indiens” tout nus et peints comme ils vont en ce pays- là, avec leurs couronnes de plumes”, s’approchèrent de la patache sous la conduite de leur chef. Ce “capitaine, convient Mocquet, avait bonnes façon, encore qu’il fût tout nu, et lui seul avait un langoustin, qui est une petite piécè ce coton peint, dont il couvrait sa nature”. L’admiration du voyageur s’accroît quand il considère que ce capitaine indien “parlait d’une telle grâce, que l’on l’eût pris pour homme de conseil”. Les indigènes sont donc fort sympathiques: “Ils n’aiment pas volontiers les personnes tristes et rechignées, et si vous vous jouez avec eux ou les touchez en jouant, il faut que ce soit en riant. Je leur baillais quelquefois de la main sur les dos en me jouant, mais ils me le voulaient rendre aussi en riant. Ils sont hardis et belliqueux, courtois et libéraux et ont la face fort gaie”.

“Pour revenir à ces peuples, rapportera encore Mocquet, tout sauvages qu’ils sont, ils sont amis de l’honneur, et surtout de ce qui est just et véritable; ce qu’ils tiennent de leur naturel, ayant en grande

horreur les méchants et les trompeurs ,autant qu'ils sont amis des bons et vertueux. Ils n'aiment point aussi un couard ou poltron, mais ils font grand honneur aux vaillants et courageux".

La Ravardiere, à son retour, en 1610, apprit l'assassinat de son protecteur par Ravailiac. "Ayant reconnu la vérité du récit que De Vaux avait fait au Roy, il décida de prendre sur lui l'exploitation de la région qu'il avait visitée". A cet effet, "voyant qu'il n'avait pas les reins assez forte pour l'entreprendre seul (Abbeville), il songea à constituer une société. Plus heureux que Lescarbot (7), quelques années plus tôt, il réussit à s'assurer, entre autres concours, celui de deux riches conseillers d'Etat, l'Amiral François de Razilly et Nicolas d eHarlay, seigneur de Sancy, baron de Molle et de Grobois, ce dernier homme d'affaires expérimenté. Les démarches durèrent quinze mois avant que les fonds destinés à l'entreprise fussent déposés chez le notaire Pacqué à Paris, lequel rédigea un contrat en bonne et due forme. La Régente Marie de Médicis, non seulement agréa le projet, mais elle concéda aux associés le titre de "lieutenants généraux du roi Louis XIII aux Indes Occidentales"; avant leur départ, elle leur remit un étendard aux armes de France. La concession accordés naguère à La Ravardière par Henri IV, qui n'aurait pas dédaigné d'ajouter à son titre de roi de France celui de roi des Indes ou de la France Equinoxale, fut renouvelée par le jeune roi. Razilly, d'accord avec De Vaux "converti' de la "religion prétendue", voulut imprimer à l'expédition projetée un caractère nettement catholique. C'est sur sa demande que la Régente écrivit, le 20 avril 1611, au Père Léonard de Paris, Provincial des Capucins du Faubourg Saint Honoré, afin d'obtenir de lui quelques religieux destinés à la fondation d'un couvent de leur Ordre en l'île de Maranhan.

Le couvent des Capucins du Faubourg Saint Honoré, fondé en 1575 par Catherine de Médicis, jouissait d'une brillante réputation, due à l'éloquence de ses prédicateurs, à la science de ses théologiens, à l'inépuisable charité et à l'habileté de ses Frères apothicaires qui fournissaient d'honnêtes remèdes aux médecins et aux pauvres de la Capitale. Pendant les premières années du dix-septième siècle, les Capucins ont été à l'origine du développement de l'influence française en Amérique (et aussi en Asie), grâce à la protection que ne cessa de leur accorder le Père Joseph, "L'Eminence grise" du Cardinal de Richelieu, lequel appartenait à leur Ordre. Ils furent pour la France ce qu'ont été les Jésuites pour le Portugal.

Consulté à Rome, le Général de l'Ordre, Jeronymo de Castelferreti, accorda pleins pouvoirs au Père Léonard, Provincial de Paris, pour résoudre l'affaire à son gré.

Aussitôt, le Père Léonard réunit ses religieux en chapitre provincial pour leur lire la lettre de la Régente. Cinquante-quatre d'entre eux s'offrirent spontanément; l'élection en désigna quatre: Yves d'Evreux, nommé Supérieur; Claude d'Abbeville, Arsène de Paris,

Ambroise d'Amiens. Les futurs missionnaires se prosternèrent devant le Provincial et le remercièrent humblement de l'honneur qui leur était accordé (8).

Le Supérieur désigné de la mission, Yves d'Evreux, dans le siècle Simon Michelet, du même prénom que son pèrefreceveur de la Seigneurie de Normandie, comptait à peu près trente-cinq ans d'âge et déjà une vingtaine d'années de profession religieuse. Versé en latin, en grec et en hébreux, prédicateur éloquent, il avait occupé plusieurs charges de responsabilité, comme celles de Supérieur du Couvent d'Auxerre et de Gardien du Couvent de Montfort-l'Amaury.

Claude d'Abbeville, Firmin Foullon dans le monde, à peu près du même âge que le Supérieur, était quelque peu connu comme écrivain; il s'exprime sur un ton moralisateur et légèrement pompeux qui ne manque pas de grâce.

Ambroise d'Amiens s'était distingué par son ardente charité, particulièrement au cours des épidémies qui désolèrent la Capitale en 1584 e 1585, ce qui lui avait valu le surnom d'"Apôtre de la France". Il n'était plus très jeune; il déclarait, cependant, qu'il voulait convertir tous les Indiens. Il mourut en terre brésilienne.

Les religieux quittèrent leur couvent de Paris le 28 août 1611 pour le port de Cancale, où ils furent contraints d'attendre pendant de longs mois d'hiver le retour tardif du calme sur la mer. "Le Diable, écrira le Père Claude, prévoyant la prochaine ruine de son royaume et l'accroissement de celui de Jésus-Christ que surtout il redoutait, ne manqua pas de nous contrepointer, remuant à ces fins et le Ciel et la Terre". Enfin, le 19 mars 1612, la flotille, composés de trois vaisseaux, put s'éloigner du port, tandis que, sur la côte, les trompettes saluaient le départ. Le 25 janvier précédent, l'évêque de Saint Malo était venu bénir les croix et les étendards, et présider à la communion générale de l'équipage.

Les premières nouvelles de la mission furent données au couvent du Faubourg Saint Honoré par "Monsieur du Manoir, un des capitaines qu'ils (les missionnaires) trouvèrent en ce pays-là". "Celui-ci, en outre, apportait aux Pères de Paris des lettres des missionnaires. Une lettre du Père Claude "escrite en haste du maragnam, ce 20e jour d'aoust de 1612" fut publiée aussitôt. Les Capucins prirent soin aussi de rédiger, à l'intention de leurs amis, une "Sommaire relation de quelques autres choses particulières qui ont esté dictées de la bouche aux Pères par Monsieur du Manoir (9), ainsi qu'un "Extrait et Très fidèle rapport de six paires de lettres des Révérends Pères Claude d'Abbeville et P. Arsène, prédicateurs Capucins, escrites tant aux Pères de Paris de leur Ordre, qu'aux autres personnes séculières, dont il y en a quatre du R. P. Arsène et une du Père Claude, et une commune des deux ensemble". C'est ainsi que la communauté de Paris apprit qu' après "cinq mois sur mer", et "ce non sans beaucoup de fatigue", les missionnaires étaient "heureu-

sement arrivés en cette terre du Brésil en l'Isle de Maragnan entre le peuple appelé Topinambas". Les vaisseaux de La Ravardière, poussés par des vents favorables, avaient touché l'île Fernand de la Rocque (Noronha), "isle fort belle et gracieuse", et, s'extasie déjà le Père Claude, "un vrai petit paradis terrestre".

Le but du voyage, la "grande Isle de Maragnan", "habitée des sauvage, qui sont pierres précieuses que nous cherchions" (P. Claude), était bientôt atteint (6 août 1612). Le Père Claude se réserve de décrire plus tard ce qu'il advint dans la suite après leur arrivée. Il se contente de dire à ses frères lointains "le grand contentement que ces pauvres sauvages ont reçu de notre venue". "C'est, ajoute-t-il, un peuple conquis et gagné, grande peuple qui, en vérité, nous aime et nous montre de l'affection et nous appelle prophètes de Dieu et de **Joupan**, et en leur langage Pères **Matyr ato pays Carraybaim**".

Du coeur des religieux s'élève alors une prière à la patrie: "O France! c'est à toi à qui elles s'adressent (ces peuplades barbares) comme à un autre Noé, et à la fille aînée de l'Eglise; te suppliant très humblement, les genoux en terre et les larmes aux yeux (...) de leur ouvrir la porte pour les introduire dans icelle. O fille aînée de l'Eglise, soleil des Royaumes, la Fleur des peuples de l'Univers!"

De son côté, M. du Manoir décrit aux religieux de Paris, non sans quelque malice, la curiosité sympathique des indigènes pour les missionnaires. Le capitaine du Manoir, Français établi au Maranhham depuis très longtemps, avait accueilli les Pères à leur arrivée et, très estimé des naturels, avait offert l'hospitalité à ses compatriotes. Pour honorer ses hôtes, il les avait même conviés à une fête "aussi magnifique que l'on saurait faire en France", où "il y avait abondance de toutes sortes de gibiers et autres viandes accommodées à la façon des Français, il n'y manquait de bons vins, non plus que de bons entremets et des meilleures confitures pour le dessert".

Les Indigènes tupinambas, dont le nombre s'élevait à une dizaine de mille sur la seule étendue de l'île, aidèrent avec empressement les religieux à s'installer au sommet d'une colline. Très vite, au voisinage du fleuve Anil, après de la mer et d'une belle source s'éleva "le couvent Saint François", avec sa chapelle en bois, au toit de feuilles de palmier, "plus semblable à une crèche qu'à une véritable église". La nuit de Noël (1612), les Français rassemblés chantèrent Matines, et "après avoir été purifiés par le sacrement de pénitence, ils reçurent le même fils de Dieu, dans la même crèche de leurs coeurs". La chapelle Saint Louis, au milieu du fort, ne tarda pas à devenir le centre des travaux apostoliques, avec des messes, des vêpres, des prédications, des baptêmes. Chaque soir, au signal de la cloche, tous se réunissaient pour chanter l'Ave Maria et implorer la bénédiction divine avant la séparation de la nuit.

Le Père Yves d'Evreux, qui s'appliqua particulièrement à l'étude de la langue des indigènes, traduisit en "langage Topinambo" (10)

l'Oraison Dominicale, la Salutation Angélique, le Symbole des Apôtres, les commandements de Dieu et de l'Église (le commandement n'est pas oublié tu rendras les dîmes) et les sept sacrements, "formulaire de la Doctrine Chrétienne, laquelle les catécumènes apprennaient et récitaient par coeur avant d'être baptisés".

Or, à la fin de l'année 1612, quatre mois après l'installation des Français au Maranham, il fut déterminé, "sur requête présentée par les dits Français", que Razilly retournerait en France afin d'y rendre compte des premiers résultats de l'entreprise. Son absence ne devait être que de courte durée; à son retour La Ravardière s'engageait à lui céder définitivement la place comme "lieutenant général pour le Roi en ses terres du Brésil". En effet, La Ravardière, "sachant combien la diversité des chefs a accoutumé d'apporter la confusion en un état, non seulement parmi les Français qui par leur naturel sont variables et sujets à changement, que ceux de ce pays qui pourraient diviser leurs affections voyant deux ou trois chefs", avait décidé de se retirer en France "de sa pure et franche volonté", "au retour du dit sieur Fazilly. Par suite de circonstances imprévues, ce fut Razilly qui resta en France, tandis que La Ravardière serait injustement retenu dans les prisons du Portugal.

Razilly emmenait avec lui un truchement dieppois qui vivait depuis longtemps au Maranham sous le nom de David Migan (II), le Père Claude et six Indiens de la contrée. Le Père quittait le Brésil "bien à son regret", mais ses compatriotes lui demandaient de "présenter à Sa Majesté tout ce qui s'était passé" et aux Pères de Paris" tout le bien qui se présenterait là pour accroissement de l'Église à ce qu'il leur plût d'aviser". "Quant aux indigènes, écrira le Père Claude, les principaux de l'Île de Maragnan délibérèrent d'envoyer avec nous quelques-une des leurs, en nombre de six, pour faire hommage et offrir leurs services au Roi de France Très-Chrétien au nom de toute leur nation, à ce que Sa Majesté les reçût en sa protection comme ses vrais sujets de cette nouvelle France Equinoxale". Le Capucin conte en son style fleuri comment, avant le départ, "les étendards de France furent plantés, au fort Saint Louis", le jour de la Toussaint (1612) "en même temps que la Croix du Christ". La Ravardière s'adressa ensuite aux Indiens dans un discours "interprété mot pour mot en leur langue" par le sieur Des Vaux. M. de Razilly, leur annonça-t-il, "s'en va faire entendre à Sa Majesté et à toute la France, l'importance de cette action, et La supplier très humblement au nom de nous tous, de nous envoyer le secours nécessaire pour l'établissement parfait de cette nouvelle colonie". Il ajouta de bonne foi, mais sans doute bien imprudemment: "Je vous promets de la part que de grande Roi qu'il ne vous abandonnera jamais".

Un des chefs indiens répondit, au nom de ses guerriers, qu'il jureraient "de vivre et de mourir sous l'obéissance de Sa Majesté Très-

Chrétienne, pour la protection de la Sainte Croix et des Armes de France”.

Au milieu de l'enthousiasme et des acclamations, les colons français s'engagerent par écrit, et sur l'honneur, à observer les “lois fondamentales établies dans l'île de Maragnan”. Les indigènes sont désormais en droit de se savoir protégés non seulement par les prêtres, mais aussi par les autorités; l'idéal des Français semble de paix, de justice, de concorde, comme en témoigne cette ordonnance entre tant d'autres: “Nous ordonnons, en vue ed la conservation des Indiens soumis à nos soins, aussi afin de les attirer par la douceur à la connaissance de nos lois, tant divines comme humaines, que personne ne les frappe, injurie, outrage ou tue sous peine d'un châtiement égal; qu'il ne se commette l'adultère, par amour ou par violence avec les femmes des Indiens, sous peine de mort; la même peine sera appliquée à ceux qui violenteraient les âeunes filles, attendu que cela causerait, non seulement la ruine de l'âme, mais encore de cette colonie. Nous ordonnons et prohibons à tous, de quelque condition qu'ils soient, de s'abstenir absolument d'exposer au ridicule les filles desdits Indiens sous peine, pour le délinquents, de servir, la première fois, comme esclave pendant tout un mois dans la colonie; la deuxième fois de traîner les fers aux pieds pendant deux mois; la troisième fois d'être conduit en notre présence afin qu'il reçoive le châtiement mérité. Nous prohibons, en outre, toute pratique de vol dans les champs cultivés des Indiens, ainsi que de toutes autres choses leur appartenant, sous les mêmes peines”.

Le retour en France de Razilly et du Père Claude s'accompagna d'exhibitions de sauvages: il s'agissait d'attirer l'attention du grand public sur les missions du Maragnan autant que son obole pour la conversion des païens.

“L'entrée” à Paris, le 12 avril 1613, se revêtit d'une imposant solennité. Les Indiens Tupinambas, le chef orné de plumes et portant en main leur **maraca**, traversèrent le Faubourg Saint Honoré; ils étaient précédés de la croix et de tous les capucins du couvent de Paris et de ceux du couvent de Meudon, “en nombre de cinq cents” “conduits en forme de procession par le Révérend Père Archange de Pembroke, Commissaire de la Province”. Le “Mercure françoise” en entretint longuement ses lecteurs (12). “A l'Eglise du couvent se trouva, raconte le P. Claude, un grand nombre de personnes de qualité témoignant du contentement qu'ils avaient de cette sainte et heureuse conquête. Tous sont bien aisés de voir ces pauvres sauvages revêtus de leurs beaux plumages, tenant leur maraca en la main, mais bien plus joyeux de les voir en chemin et en volonté de se revêtir du nouvel homme et de la robe nuptiale, je veux dire de l'innocence des enfants de Dieu, par le moyen du saint baptême qu'ils venaient chercher”.

Malherbe qui, à la suite des Princesse et de personnes de qualité,

y était allé voir lui aussi, et qui a pensé que c'est sur la trace des Indiens qu'il fallait chercher la paix et la joie, écrit à son ami Peiresc: "Ils (les Indiens) ont dansé une espèce de branle sans se tenir par les mains et sans bouger d'une place; leurs violons étaient une courge comme celle dont les pèlerins se servent pour boire, et dedans il y avait quelque chose comme des clous et des épingles". C'est Malherbe qui nous apprend aussi que le célèbre musicien Gauthier (13) composa, en l'honneur des "Brésiliens", une sarabande dont il a obtenu une copie pour l'envoyer à Marc-Antoine: "On la tient pour une des plus excellentes pièces que l'on puisse ouïr... Gauthier est tenu la premier du métier: je ne sais s'il aura réussi et si le goût de la province se confondra avec celui de la cour".

"Incontinent après notre arrivée, conte le P. Claude, le Révérend Père Commissaire accompagné du sieur de Razilly et de moi, conduit les Indiens au Louvre, où selon les anciennes cérémonies de France, ils firent hommage à notre roi Très-Christien, soumirent leur terre et leurs personnes à son sceptre, et comme ajoutant à cette nouvelle parole à sa couronne, ou plutôt une nouvelle couronne à sa tête, le reconnurent pour leur Roi et Souverain Monarque de leur Pays".

Il ne fut plus question que des Brésiliens, tant à la cour qu'à la ville, et le bruit de leur arrivée dépassa les frontières de France et parvint jusqu'à Rome, aux oreilles de Paul V, Pape alors régnant. Le couvent du Faubourg Saint Honoré, où résidaient les sauvages, était chaque jour envahi par les curieux; il fallut réclamer l'assistance de soldats pour en garder l'accès et maintenir l'ordre. "Mais qui eût jamais pensé, remarque le P. Claude, que le peuple de Paris tant accoutumé à voir les choses rares et nouvelles, se fût jamais ému, comme il l'a fait pour la venue de ces Indiens. Combien de fois en a-t-on vu venir des Nations barbares et étrangères en cette ville, sans toutefois que personne en ait fait état. El voici qu'à la venue de ces pauvres Indiens, **commota est universa Civitas**, tout Paris est en émoi, un chacun ressentant en son coeur je ne sais quelle réjouissance, qui faisait que ne se pouvant plus tenir en ses bornes et limites, il faillait qu'il sortît hors pour voir le contentement de regarder de ses yeux, ce après quoi son pauvre coeur tressaillait. Toutes les rues étaient pleines du peuple qui courait en affluence pour voir ce qu'il ne pouvait croire. Notre couvent n'était point nôtre, mais à tout Paris; il semblait une halle où tout le monde affluait, ou si on les rompait, on entendait des murmures jusqu'à nous dire des injures, non pour le mal qu'il nous voulussent, mais ne sachant quasi ce qu'ils disaient pour être transportés de leurs désirs".

Les dames de Paris, à en croire cette mauvaise langue de Malherbe, se prirent d'un goût extrême pour les sauvages. "Les Capucins, écrit-il, pour faire la courtoisie entière à ces pauvres gens, sont après à faire résoudre quelques dévotes à les épouser, à quoi

je crois qu'ils ont déjà bien commencé". Et dans une autre lettre il badinait encore à ce sujet: "Devant que de partir, je verrai, si je puis, les noces de Toupinambaux. J'ai fort prié une princesse qui est ici de les faire en son logis; mais il n'y a point d'ordre de vaincre son obstination; elle dit que pour eux, elle est bien contente de leur donner à dîner, mais que Mesdames leurs femmes ne pouvaient être que... vous m'entendez bien".

Les "Brésiliens" eux-mêmes ne demandaient pas mieux que d'avoir des femmes de France: "Si j'avais une femme de France, déclarait un chef indigène au Père Yves, je n'en voudrais point d'autres, et je ferais tant de jardins pour les Français que j'ai de doigts aux mains et aux pieds, c'est-à-dire vingt, nombre indéfini pour signifier beaucoup: parce qu'après qu'ils ont compté jusqu'à vingt, ils sont au bout de leur rôle..." "Celui-là, ajoute le Père, était Principal, lequel se levait au milieu de la compagnie où j'étais présent, battait ses fesses tant qu'il pouvait en disant: **Assa-Oussou Kougan Karaibe, Assa-Oussou seta**, etc. J'aime une femme française de tout mon coeur, je l'aime extrêmement: auquel le "Grand Chien" répondit, qui était aussi Principal: l'on m'a promis de m'amener une femme de France, laquelle j'épouserai de la main des Pères, et me ferai chrétien, comme j'ai fait faire mon petit Louis Coquet, et je veux faire mon fils légitime dans peu de temps. Ma première femme est vieille, elle n'a plus besoin de mari. Pour les huit jeunes que j'ai, je les donnerai à mes parents, et je n'aurai plus que la femme de France, et ma vieille femme pour nous servir".

Cependant, trois des indigènes amenés en France ne tardèrent pas à mourir. "Sans doute l'air de notre pays ne leur était pas sain", constate froidement Malherbe. Les uns après les autres, ils reçurent le baptême "in extremis", revêtus de l'habit du Tiers-Ordre de Saint François.

Le 24 juin (1613), fête de la Saint Jean Baptiste, à quatre heures de l'après-midi, dans la chapelle du couvent du Faubourg Saint-Honoré. "parée et toute couverte de tapisserie de soie relevée d'or", Henri de Gondy, archevêque de Paris, assisté de l'évêque d'Auxerre, administra solennellement le baptême sous le nom de Louis, aux sauvages survivants, (14) "Itapoucou, Iapouay et Ouraroyio", respectivement âgés de 28, 22 et 20 ans. La Régente Marie de Médicis et le jeune Roi Louis XIII qui fit voir sur sa face un singulier plaisir de ce rencontre", ayant accepté d'être marraine et parrain, présidaient la cérémonie, au milieu d'un grand concours de peuple. "Durant qu'on les baptisait, rapporte le rédacteur du "Mercure", ce ne fut qu'une mélodie de voix et d'instruments des chapelles de Leurs Majestés". La semaine suivante, même cérémonie solennelle pour la confirmation des nouveaux chrétiens. Les Indiens étaient couverts de belles robes de taffetas blanc ouvertes et enrichies de boutons de soie à queue depuis le haut jusqu'à la ceinture. Ils avaient un "cre-

meau de satis blanc dessus leurs têtes, couverts de beaux chapeaux de diverses fleurs"; "ils tenaient une branche de lys en leurs mains, environnés aussi de belles fleurs de diverses couleurs".

Après la cérémonie, l'ainé des nouveaux Louis, à qui le Roi avait accordé le cordon de chevalier de Saint Louis, remercia Leurs Majesté de "l'honneur et de la grâce qui les faisaient enfants de Dieu" par un discours en leur langage, immédiatement traduit par David Mingan. Le Discours publié en français par "Le Mercure" nous ferait assez douter de l'exactitude de la traduction. La Régence, en réponse, convia ses filleuls à prier Dieu pour le Roi son fils. Et toute l'assistance, à genoux, entonna le "Te Deum" d'action de grâces.

La curiosité des Parisiens et des Français fut renouvelée par le publication dès l'année suivante (1614), du récit qu'à la demande de ses supérieurs le Père Claude rédigea de ses quatre mois de séjour au Brésil. "Cette petite histoire" que "l'obédience et le devoir ont arrachée de ses mains", parut sous le titre d'"Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'isle de Maragnan et terres circonvoisines, où est traité des singularités admirables et des moeurs des Indiens habitant de ce pays".

La chronique du Père Claude devait être bientôt complétée par la Père Yves d'Évreux. L'ouvrage de celui-ci porte le titre: "Suite de l'histoire des choses plus mémorables Advenues en Maragnan ès années 1614 et 1615, Second traité". Mais tous les exemplaires du livre déjà imprimés en 1615 à Paris, chez François Huby, l'éditeur du Père Claude, furent mystérieusement supprimés; un seul exemplaire échappa au pilon. Il n'est pas douteux, cependant, que la tradition orale, les conversations, répandirent la substance du livre du Père Yves; se livre, comme celui du Père Yves, démentait, par une simple exposition des faits, ce que quelques-uns osaient insinuer, on le verra, pour des motifs politiques, à savoir que "le pays (le Brésil) était infertile et ne produisait aucune richesse", et que, d'autre part, "les Indiens étaient incapables de Christianisme contre la parole de Dieu et la doctrine universelle de l'Eglise" (Razilly).

Combien de fois l'un et l'autre des Capucins, qui semblent engager entre eux un dialogue complice, ne comparent-ils pas le Maranham à un paradis. "Je n'estime pas qu'il y ait sous le Ciel, proclame le P. Claude, un pays plus beau, plus sain et plus tempéré si se n'est le Paradis Terrestre, que plusieurs estiment être sous l'Equinoxial en Eden", ou encore: "Ce pays du Brésil n'est pas seulement très fertile et très bon, mais encore avec cela il est très beau et très plaisant, n'y ayant rien de bon qui ne fasse beaucoup à la beauté d'icelui, comme aussi tout ce qui s'y trouve de beau accroît merveilleusement sa bonté". "La Sainte Ecriture fait grand état de la beauté du Paradis Terrestre: particulièrement à raison d'un fleuve qui sourdait d'icelui arrosant ce lieu de volupté, d'où il se séparait en

quatre grandes fleuves. Délaissant ce qui est là de mystérieux, je me contenterai de remarquer que ce Pays du Brésil est merveilleusement embelli et enrichi de plusieurs grands fleuves et rivières de dix, vingt, quarante, soixante ou quatre-vingt lieues de large, et de cinq cents, huit cents ou mille lieues de long"... "Il n'y a pas d'autre jardinier en ce pays-là que Dieu et Nature pour enter, aller ou écussonner les arbres. Quel plus grande et plus excellent jardinier demanderiez-vous?" Le bon Père en arrive, en l'honneur du Brésil, à de singulières étymologies: "Ne serait-ce pas pour cela que cette partie de l'Occident porte le nom des Indes, comme fait la partie de l'Orient? Que veut dire ce nom **India**, en hébreu **Hodu**? vaut autant à dire que **louanges** du verbe **Iadahin hiphil**. Dieu n'a-t-il pas ainsi réservé ce beau pays de l'Orient pour être loué sur l'Occident et sur la fin du monde? Davantage il signifie **confession**: Et Dieu n'appelle-t-il pas maintenant de Pays à Soi, à ce qu'il reconnaisse Son Saint Nom? Et de plus il signifie **decora**, ou **pulchra**, de la racine **Hod**, c'est-à-dire beau, bien agencé et bien orné. Aussi voyez-vous que ce Pays de Maragnan et du Brésil est si bon, si beau, et tellement assorti, qu'il n'est autre chose que: **Hortus odoratis cultissimus herbis**". Oui, le Brésil est un vrai Paradis. "Avant que l'homme fut formé, Dieu lui prépara le Paradis Terrestre, assorti de tous les biens qui se pouvaient désirer pour un si délicieux séjour, à ce que reconnaissant tant de bienfaits de la main très libérale de son Créateur, il l'aimât de tout son coeur et lui offrit son âme comme un autre beau Paradis, où Dieu voulait demeurer et prendre ses délices. Mais l'homme s'oublia tellement qu'étant au comble d'honneur (comme le Prince souverain de tous les animaux, et du Ciel et de la terre), il se fit ennemi de son Dieu, et esclave du diable, et perdit tout jugements de la raison et devint comme hébété. Il me semble, après avoir parcouru le pays de Maragnan et fait une revue de tant de biens et de commodités, que Dieu par sa bonté infinie, y a mis comme en un autre lieu de volupté, c'étaient autant de moyens pour attirer les habitants de ce pays à le reconnaître, au moins pour admirer l'excellence de leur ouvrier Souverain".

Le Père devient lyrique en décrivant minutieusement, en naturaliste compétent, les arbres, les plantes et les animaux. La terre produit sans qu'on la sollicite. N'écrit-il pas, en montrant le palmier, qu'il est "la merveille des arbres" et "est aussi admirable que mystérieux, représentant la Croix, représentant l'Eglise, représentant l'homme de bien et autres infinis effets de ce grand Dieu". Il en est à s'étonner qu'il y ait, tout de même, en cette terre privilégiée, des "animaux imparfaits comme mouches, guêpes, moustiques, araignées, serpents, teignes, marigouins". Il est vrai que le Père Claude, lui, affirme "qu'il n'y a point en ce pays du Brésil tant de bêtes farouches, ni de serpents venimeux qui infectent la terre et corrompent l'air, d'où viennent la plupart des vilaines et dangereuses exha-

laisons". Ah! soupire le Père Yves, "si les Français savaient, si les marchands, artisans et manouvriers savaient la bonté et profit de ce pays, je m'assure qu'ils n'auraient point de repos qu'ils n'y fussent et, lors, ils reconnaîtraient qu'ils auraient vécu comme la souris d'Esopo, laquelle s'estimait bien heureuse, encore qu'elle fût fort nécessaire, autant qu'elle eut changé de lieu. Combien y en a-t-il qui ici travaillent incessamment nuit et jour (il écrit à son retour), et tout ce qu'ils peuvent faire n'est suffisant pour payer leurs charges: venant enfin à la lie, jusques à mendier la pauvre vie, et d'eux et de leurs enfants, que s'ils étaient en ce pays, ils pourraient faire bonne chère en se jouant, pour la facilité qu'il y a de pêcher les poissons et prendre les oiseaux ou autres animaux qui y sont en très grande abondance: et avec tant soit peu d'industrie et de travail, ils deviendraient riches en moins de rien, non sans regret d'avoir vécu si longtemps en leur pristin état".

Si Razilly a pu dire à Japy Ouassou, un chef sauvage que "ce n'est ni la beauté ni la richesse de son pays qui l'ont amené ici, n'y ayant sous le soleil pays si beau et si riche qu'est la France, mais l'amitié des Brésiliens"? le chef lui a répliqué, non sans fierté, dans "un discours remarquable": Au milieu de nous tu acquerras un grand renom parmi les personnages de qualité, d'avoir quitté un si beau pays que la France, ta femme, tes enfants et tous tes parents, pour venir habiter en cette terre, laquelle, encore qu'elle ne soit pas si belle que la tienne et que tu n'aies pas toutes tes commodités comme tu soulais avoir, néanmoins quand tu auras considéré la bonté de notre terre remplie de gibier, de venaison et de fruits; la mer et les belles rivières pleines d'une infinité de poissons, et un brave peuple qui t'obéira et te fera conquérir toutes les autres Nations voisines, cela te contentera, et pour nos vivres tu t'y accoutumeras fort bien, et trouveras que notre farine ne cède guère à ton pain, dont j'ai souventes fois mangé".

Le Père Claude qui, au départ de France, n'avait pas dissimilé la crainte des anthropophages et qui, d'ailleurs, avait accepté d'un coeur serein la pensée du martyr, se montre tout content de constater son erreur: "A la vérité, dit-il, je pensais toujours trouver des bêtes féroces, des hommes agrestes, rudes et sauvages, comme nous les appelons" (et cette parenthèse est comme une reconnaissance de ses préjugés antérieurs) "mais je les trouvai bien éloignés de mon compte". Il a cru, à son arrivée en terre des Cannibales, "qu'il n'y ait jamais eu de nation plus barbare, plus cruelle et plus aliénée de toute l'humanité que celle-là". Il est rapidement convaincu du contraire après quelque temps de séjour, et il nous montre bientôt ces mêmes sauvages, "s'égayant et vivant continuellement en allégresse, en liesse, en plaisir, en soulas, sans soin ni souci, sans inquiétude ni affaires, sans tristesse et sans oppression ou chagrins qui dessèchent l'homme en moins de rien". Aussi atteignent-ils fréquemment l'âge

de 120, 140 et 180 ans. Et ces sauvages aux" façons les plus délicates et les plus charmantes" ont, au surplus, des enfants doués" d'une naturelle si honnête que cela les rend extrêmement agréables et aimables". Et quelle liberté respectueuse entre les parents et les enfants: "Je ne sais, admire le Capucin, si je dois attribuer tel respect de ces enfants sauvages à l'amour réciproque qu'ils portent à leurs parents; ou si je dois dire que la Nature n'est pas si viciée ni la jeunesse tant corrompue entre ces Barbares et Payens comme elle est entre les Chrétiens".

La nudité des Indiens, qui avait d'abord étonné les Pères, n'effarouche plus leurs yeux pudiques. Si dans un des chapitres de sa relation, le P. Claude traite spécialement de "la nudité des Indiens et des atours dont ils usent parfois", c'est presque en vérité pour les excuser. Evidemment, s'interroge-t-il avec naïveté, il est difficile de s'expliquer qu'ayant "été faits participant de la coulpe d'Adam et héritiers de son péché", ils "n'ont pas hérité, en même temps, de la honte et vergogne (qui est un effet du péché), ainsi qu'ont fait toutes les autres nations du monde". La réponse qu'il se donne à lui-même vaut ce qu'elle vaut: ces pauvres gens" n'en ont pas eu connaissance (de la faut d'Adam), ayant toujours les yeux fermés aux plus profondes ténèbres du paganisme". Et puis enfin, cette nudité, il faut en convenir, est trop habituelle pour étonner et choquer qui que ce soit. Il rejoint Léry quand celui-ci affirme que la coquetterie de nos Européenes est bien plus dangereuse. Au demeurant, le P. Yves fint par penser que la peinture dont les indigènes s'enduisent le corps peut, à la rigueur, être considérée comme leur tenant lieu de vêtements. Le P. Yves, lui, éprouve bientôt une véritable satisfaction d'artiste à la vue de ces corps, non déformés par l'effort; à ce propos, étant lettré et ne dédaignant pas de le montrer à l'occasion, il se pare de l'autorité de Platon. "Platon appelait la forme du corps un privilège de nature, et Cratès le Philosophe, un Royaume solitaire". La nature a donné à ces Indiens "stature du corps, proportions des membres et physionomie de grandeur et noblesse". "Outre ce qu'ils ont le corps bien fait, affirme le P. Claude, et tous les membres bien proportionnés, il y a beaucoup qui pour les traits de la face, ne cedent en rien à ceux d'ici. Il n'y voit des jeunes aussi agréables et des filles aussi belles qu'en quelque autre lieu que ce soit, excepté toujours la couleur".

A la beauté physique, ces sauvages joignent toutes sortes de qualités morales. Ainsi montrent-ils une particulière bonne volonté à accueillir la parole de Dieu. Dans les "carbets" (15) les conversations n'ont guère d'autres sujets, — assurent les truchements, — que le baptême, les sacrements et le salut des âmes. Ils ont promis de ne plus manger leurs ennemis et de ne garder qu'une seule femme. Le P. Yves est convaincu que la grâce opérera et transformera la panthère en agneau.

Les missionnaires sont agréablement surpris de l'intelligence prompte et des aptitudes des Tupinambas à tous les arts et offices de la civilisation: "Ces sauvages venus, affirme le P. Yves, ils se mettent à travailler d'une ardeur incomparable, montrant de voix et de geste un courage admirable, et eussiez dit plutôt qu'ils allaient aux noces qu'au travail, ne cessant de rire et s'éjouir les uns les autres, chacun courant, portant son faix du front des fossés au dessus des terrasses, et il y avait entre eux une émulation non petite à qui ferait plus de voyage et porterait plus grand nombre de paniers de terre". Il n'y a donc pas le moindre doute que ces gens-là "se puissent civiliser, rendre domestiques, s'assembler en une cité, faire marché, apprendre métier, écrire et acquérir science..." Ils sont beaucoup plus aisés à civiliser que le commun de nos paysans de France... tellement confirmés en leur lourdisse que pour aucune conversation qu'ils puissent avoir tant par les villes que parmi les honnêtes gens, ils retiennent toujours les démarches des villageois". De l'intelligence des indigènes le P. Yves présente bien des exemples convaincants. Ainsi "c'est la cause de leur bonheur et l'avantage qu'ils ont sur tout les autres, vivant sans soin ni sollicitude quelconque des biens temporels, ne se rompant jamais la tête pour amasser ni or ni argent, d'autant qu'ils ne connaissent pas le prix ni la valeur que l'on en fait de par deçà. En quoi si quelqu'un trouvait à les blâmer, ils sont néanmoins d'autant plus louables qu'ils sont par là exempts de tant de tromperies et de fraudes, de tant de larcins et de parjurements qui voguent tant entre la plupart des marchands. Si vous dites derechef qu'ils font des actions brutales, telle que sont celles-ci, manger leurs ennemis, et généralement tout ce qui les blesse, comme les pous, les vers, épines et autres, je réponds que cela provient de faute de jugement, ains d'une erreur héréditaire qui a toujours été entre eux, que leur honneur dépendait de la vengeance; et me semble que l'erreur de nos Français à se couper la gorge en duel n'est pas plus excusable; et toutefois nous voyons que les plus beaux esprits, et les premiers de la Noblesse, sont frappés de cette erreur, méprisant le commandement de Dieu et mettant leur salut éternel en péril éminent".

Mais si nous connaissons les sentiments des Français sur les indigènes brésiliens, il est aussi curieux de connaître avec quelques détails, les sentiments de ceux-ci sur ceux-là. Le P. Yves a eu l'occasion, au cours d'un de ses voyages hors de Saint Louis, d'entrer en rapports avec un chef sauvage, de la race des Caietés et nommé "Grande Raie". Grande Raie "était venu en France dans un navire de Saint Malo, et avait séjourné en France l'espace d'un an, et en si peu de temps il avait appris à parler français, si bien qu'encore aujourd'hui il se fait entendre aux Français, quoiqu'il y ait bien des années qu'il est de retour: et a si bon esprit, jugement et mémoire qu'il remarqua, et les raconte à présent, toutes les particularités que

nous avons en France". Et voici ce que disait le chef indigène: "Les Français sont forts, ont un grand pays plein de bons vivres, ils ont le vin en abondance, le pain, le mouton, le boeuf, les poupes, plusieurs sortes d'oiseaux, grand nombre de poissons: leurs maisons sont de pierres environnées de grosses murailles, sur lesquelles on voit de gros canons braqués; la mer bat au pied, ou bien ils ont de grands fossés pleins d'eau. Le long des rues vous voyez les maisons ouvertes pleines de toutes sortes de marchandises; ils vont sur des chevaux, et entre eux il y a des Grands ou Principaux mieux suivis que les autres; de ce nombre est Monsieur de la Ravardière, qui a sa maison proche de la ville où j'ai abordé. Le Roi de France demeure au milieu de son royaume, en une ville qu'on appelle Paris. Les Français haïssent comme nous les "Peros", et leur font la guerre par mer et par terre, et demeurent les plus forts. Car les "Peros" sont en ce pays là tenus pour vaillants, et plus valeureux que toute autre nation. C'est pourquoi nous ne devons point craindre, ils nous défendront bien". Voltaire n'aurait pu mieux faire parler son Ingénu, ni Montesquieu ses "Persans".

C'était pensaient Razilly, La Ravardière et les Perès Capucins, un grand Empire, indien et chrétien, qui devait se constituer sous l'égide des rois de France, à l'extrême limite des possessions portugaises, et devait apporter, après la conquête et l'organisation du Pays, d'immenses avantages à la France. Certes, le P. Yves n'avait pas tort de penser, en publiant son "Histoire", comme l'avait cru et écrit avant lui le P. Claude, qu'on ne "dût frustrer la France d'un détail aussi édifiant", et que "tout ce qui contribue à la gloire de l'Eglise doit être du ressort de toutes les nations qui lui sont attachées". Le Père soupçonnait bien que son livre "pût attirer plus particulièrement l'attention du Portugal et de l'Espagne". Ce qui, en effet, ne manqua pas de se produire. Les Portugais, inquiets et jaloux, se décidèrent à envoyer une expédition sur les côtes du Maranham. A leur arrivée, les Indiens alliés s'enfuirent; les Français, commandés par La Ravardière, à qui Razilly avait confié la direction et la défense de la colonie, ne purent résister au nombre et à la force des assaillants. Défait à Guaxanduba, le chef français se réfugia au fort Saint Louis. Il aurait pu s'y maintenir, en attendant des secours, avec ce qui lui restait de soldats. Les querelles qui divisaient les capitaines malgré leurs engagements envers Razilly autant que le découragement de ses troupes affaiblies l'obligèrent à traiter avec le chef portugais, Jeronimo de Albuquerque. La Ravardière et Albuquerque s'engageaient à s'en remettre à leurs gouvernements respectifs des décisions définitives. La Ravardière libéra les Portugais qu'il retenait prisonniers des rencontres antérieures, et il les embarqua sur le meilleur de ses navires avec tous les approvisionnements nécessaires à la traversée jusqu'à Lisbonne. La trêve se prolongea pendant onze mois. Des rapports cordiaux s'établirent entre les

chefs français et portugais. Alexandre de Moura, envoyé bientôt de Lisbonne au Maranham à la tête d'une flotte importante, se refusa à reconnaître la convention loyale établie entre Albuquerque et La Ravardière. Celui-ci, traité en pirate, fut embarqué sur Lisbonne; il resta trois ans enfermé dans une citadelle.

Cependant, ignorant tout des derniers événements du Maranham, les Capucins de la rue Saint Honoré, encouragés par le Père Claude, s'étaient préparés à une nouvelle mission plus importante que la première. Le chef religieux de la mission, le Père Archange de Pembroch, avait reçu le titre de "Directeur des Missions aux Indes Orientales". Le P. Archange était un grand seigneur écossais, protestant converti, entre essez tard dans les ordres après une vie très mondaine. En compagnie d'un riche gentilhomme, François de Bourdemare, et de dix religieux, il s'embarqua au Havre, en toute confiance, le 28 mars 1614, à bord d'un navire commandé par Pratz. Le navire transportait treis-cents colons, des secours pour La Ravardière, et les ornements brodés par la Duchesse de Guise pour le couvent Saint Louis. Le voyage fut particulièrement heureux et facile, puisqu'il ne dura que deux mois et demi. A leur arrivée aux côtes du Brésil, quelques soldats descendus à terre "trouvèrent divers obstacles, lit-on dans un rapport de l'expédition, qui ne nous pronostiquèrent rien de von; c'était quelques Portugais: il y eut de la batterie et nos soldats apprirent que les Portugais avaient dessein de s'emparer de la côte de Maragnan et y chasser les Français, ce qui fit conjurer à nos Pères qu'ils ne feraient pas grand fruit".

Les religieux français apprirent, non sans étonnement, de la bouche du Père Arsène, que La Ravardière avait été emmené en captivité, et que le Père Yves avait quitté le Brésil et était sur le chemin du retour; "la division était parmi les choses de la colonie et cela s'accrut encore avec des Portugais qui se rendirent maître du pays".

Le nouveau Supérieur, néanmoins, administra le baptême à 650 sauvages, mais ceux-ci "ne restèrent pas longtemps fidèles" et "le nombre des chrétiens ne s'élevait pas au-delà de soixante, auxquels il faut joindre une vingtaine d'enfants. Pembroke, découragé, ne tarda pas à rentrer en France dès la fin de 1614 avec tous ses religieux, y compris le Père Ansène (16), sur le navire du capitaine de Pratz qui l'avait amené et qui conduisait le neveu de Jeronimo de Albuquerque, chargé d'une mission diplomatique à Paris. Peut-être cette mission avait-elle quelque rapport avec le mariage politique projeté, et déjà presque arrêté, entre Louis XII encore enfant, et une princesse espagnole. La cour de France, et particulièrement un parti de la cour, évitait de soulever tout motif d'inquiétude pour la Maison d'Espagne (17), comme était, au premier chef, la colonisation du nord du Brésil. La Ravardière était retenu dans les cachots de Lisbonne; là du moins il ne pouvait défendre un projet qui lui tenait à coeur (18). Le Père Yves, retiré à Rouen ou à Evreux, sans être passé par

Paris, reçut, sans nul doute, l'ordre de garder le silence dans sa retraite. Seul, François de Razilly résista courageusement contre l'imposition de l'oubli. De plus, sachant que le livre composé par le Père Yves d'Evreux et dont le manuscrit avait été confié à l'éditeur du Père Claude, "allait être détruit complètement bien qu'il fût imprimé dans son intégrité, il se transporta à l'imprimerie de Huby pour s'y faire remettre un exemplaire du livre; soit qu'il n'y ait pas mis assez de promptitude dans ses démarches, soit que la destruction de l'oeuvre fût déjà commencée, les feuilles qu'il parvint à se faire délivrer, ou qu'un de ses agents se procura "par subtils moyens", ne purent être réunies sans qu'on eût à déplorer la perte de divers fragments; des lacunes assez importantes ne permirent point d'en former un exemplaire complet. L'Amiral fit imprimer sa protestation, autre part sans doute que dans les ateliers de la rue Saint Jacques; il la joignit au livre qu'il fit relier magnifiquement aux armes de la Maison de France, et il alla le porter, non pas à Marie de Médicis, l'ancienne protectrice de la colonie du Maranh, mais à Louis XIII. Le roi enfant s'était fort amusé, l'année précédente, des trois pauvres sauvages Tupinambas dont il avait été le parrain; ses souvenirs même étaient assez vifs pour qu'il crayonnât de temps en temps les ornements grotesques dont les Brésiliens prétendaient s'embellir". Ferdinand Denis, l'auteur de cet exposé, avance que le roi "lut peut-être quelques pages du beau volume que Razilly venait de lui offrir, mais à cela se borna, sans doute, l'intérêt qu'il lui accorda. Richelieu n'était pas encore Surintendant de sa marine, les projets de navigation lointaine sommeillaient à la cour pour bien des années. Le livre du P. Yves accolé à celui du P. Claude, dont il était la suite, fut déposé sur les rayons de la bibliothèque, et tout le monde l'y laissa dormir. Et c'est là que Ferdinand Denis alla l'y chercher pour le publier en 1864.

Le professeur Georges Le Gentil (19) a indiqué l'apport du Père Claude et du Père Yves à l'élaboration du "l'homme de la nature" et du "bon sauvage". Nos écrivains coloniaux et parmi eux les deux bons pères capucins" passent de la tolérance et de la condescendance à l'enthousiasme. Ils ont tendance à embellir par suite à dénaturer en les transfigurant, des moeurs qu'un Européen du Nord, Anglais ou Hollandais, jugerait barbares. Ils sont réformateurs. Ils aspirent à un changement nécessaire dont l'exemple peut et doit venir de nations moins corrompues. Rousseau, leur disciple, a cessé de croire aux bienfaits d'une civilisation trop artificielle. Qu'on fasse un pas de plus, et cet esprit de progrès ou d'utopie nous conduira au bouleversement total de la révolution. Or un tel enseignement, nos Capucins ne l'ont pas tiré de l'expérience. Ils découvraient en Amérique ce qu'ils portaient en eux-mêmes: l'impatience de toute contrainte, le besoin de ne pas s'en tenir aux usages consacrés, l'aspiration théorique aux transformations radicales et urgentes, en un

mot le rationalisme constructif, ce qu'on appellera au siècle suivant: le rationalisme. Que la réalité leur ait fourni quelques données pour échafauder leurs systèmes, nous ne le contestons pas. Mais ils sont toujours enclins à le dépasser. Le mythe du bon sauvage est une création française. Il annonce la "Déclaration des droits de l'homme". Le même auteur conclut: "On n'aurait pas de peine à découvrir l'influence de Claude d'Abbeville et d'Yves d'Evreux au Brésil où ils ont été lus et étudiés. D'abord ils nous paraissent responsables au même titre que leurs prédécesseurs, Thévet, Léry, Montaigne, et leurs successeurs, Marmontel et Raynal, de cette glorification systématique des Indigènes que les révolutionnaires de 1822 allaient transformer en machine de guerre contre la métropole" (20).

NOTES

(1) **Voyages en Afrique, Asie, Indes Orientales et Occidentales**, faits par Jean Mocquet, Garde du Cabinet des Singularités du Roi aux Tuileries. Divisés en six livres, Paris, imprimé aux frais du gouvernement "pour donner du travail aux ouvriers", août 1830. in-80. 381 pp.

Le Livre II est intitulé: "Les voyages de Jean Mocquet aux Indes Occidentales comme en la rivière des Amazones, Pays des Caripous et Caribes et autres terres et îles d'Occident".

Les premières éditions remontent à 1616, 1617, 1645, 1665. L'édition de Paris, chez Jean de Hauteville, rue Saint Jacques à la Paix, 1617, contient des gravures.

Les "Jardes des Singularités du Roi aux Tuileries" étaient chargés de la conservation d'un musée, en effet, "singulier", assemblage de quantité d'objets hétéroclites qu'on entassait, sous prétexte de sciences: on rencontrait dans ce cabinet "des bezoards infailibles, des cornes de licorne, des pieds de griffons, des anneaux constellés".

(2) **Histoire de la Mission des Pères Capucins en l'isle de Maragnan et terres circonvoisines**, où est traité des singularitez admirables et des meurs merveilleuses des Indiens habitans de ce païs. Avec les missives et avis qui ont été envoyés de nouveau. Par le R. P. Claude d'Abbeville, Prédicateur Capucin. A Paris, de l'Imprimerie de François Huby... 1614, in-80, titre gravé et figures — 7 feuillets non chiffrés, 395 pp. et 17 feuillets non chiffrés pour la Tables des choses.

Voyage dans le Nord du Brésil fait durant les années 1613 et 1614 par le Père Yves d'Evreux, publié d'après l'exemplaire unique conservé à la Bibliothèque Impériale de Paris. Avec une introduction et des notes par M. Ferdinand Denis. — Leipzig et Paris, 1864, in-80. XLVI, 456 pages et Index paginé III-X.

(3) Abbeville, p. 9.

(4) Jean Mocquet: ouv. cité (édition de 1830) p. 61.

"Ce curieux mélange de fiction et d'observation fait du petit livres de Mocquet, une oeuvre tout à fait savoureuse et, si les historiens peuvent lui reprocher trop de fantaisie, nous ne nous en plaindrons pas trop". (Chinard: **L'Amérique et le rêve exotique**, Paris 1913, p. 24.

La curiosité de Mocquet était plus grande que son esprit critique; on en jugera par la remarque suivante (III, p. 283): "L'un de ces mariniere me montra (devant Goa) un petit oiseau qui n'était pas plus gros qu'une linotte et me dit qu'il ne bougeait de la mer et n'allait jamais à terre, et

lorsque la femelle veut pondre ses oeufs, elle monte haut jusqu'à ce qu'on ne peut la voir et pond ainsi ses oeufs, et un à chaque fois qu'elle monte, et puis cet oeuf vient en bas en ballottant par l'air qui est très chaud en ces pays-là, et avant qu'il soit tombé en la mer, il est éclos, puis la mer le nourrit, ce que je trouvai merveilleux et rare en la nature".

(5) Au cours de son voyage en Chine, Jean Mocquet a rencontré trois Français "qui s'étaient sauvés des Maldives, entre lesquels était un nommé François Pirard, Breton qui a fait l'histoire de ses voyages".

Pyrard (François de Laval: **Discours du voyage des François aux Indes Orientales**, ensemble des divers accidens, adventures et dangers de l'Auteur en plusieurs Royaumes des Indes et du seiour qu'il y a fait par dix ans, depuis l'an 1601, iusques en cette année 1611, etc. — Paris, David Le Clerc, 1611, in-80.

Le chapitre XII est relatif au Brésil: "La description du Brésil et les façons de vivre de ses habitants".

(6) Mocquet donne ailleurs des exemples de la cruauté des Portugais envers les peuples conquis, et de la vengeance de ces peuples. L'anecdote suivante se passe à Goa et lui a été par un "fidalgue portugais" (p. 289): Les Portugais avaient entrepris d'enlever "un pagode d'or très grand avec d'autres petits qui étaient en un certain temple", assez près de Cochîn". "Arrivant là, mirent le feu partout pour épouvanter ces pauvres gens et de là allèrent au Pagode; mais le feu passa si promptement qu'avant que de pouvoir prendre l'idole, le feu les pressa de se retirer en diligence et n'eurent de loisir que d'arracher seulement les pendants d'oreilles et les anneaux des doigts des pauvres religieuses qui étaient là enfermées et dansant la nuit en leur pagode selon la coutume. Elles étaient près de 500 et voyant l'ennemi entrer là-dedans, elles s'assemblèrent toutes, se liant si bien bras et jambes les unes avec les autres, qu'il fut impossible aux Portugais d'en tirer une seule dehors; mais voyant que le feu les talonnait de près, ils ne firent qu'arracher les pendants d'oreilles de ces misérables filles auxquelles ils couprirent cruellement les doigts pour en avoir les bagues, elles faisaient une telle clameur que c'était une grande pitié de les entendre; les Portugais fuyant le feu, laissèrent brûler là toutes ces pauvres filles, sans que personne les pût secourir". Et Mocquet de conclure: "Et ainsi traitent les Portugais leurs meilleurs amis et confédérés".

(7) **Histoire de la Nouvelle France**, contenant les navigations, découvertes et habitations faites par les Français ès Indes Occidentales et Nouvelle France souz l'avoëu et autorité de noz Roys Tres Chrestiens et des diverses fortunes d'iceux en l'exécution de ces choses, depuis cent ans jusqu'à lui. En quoy est comprise l'Histoire Morale, Naturelle et Géographique de la dite province; avec les tables et figures d'icelle. Par Marc Lescarbot, advocat au Parlement. Témoin oculaire d'une partie des choses ici récitées. — A Paris, chez Jean Millot, 1609, in-80, XVIIIIm 851 pp. en 3 tomes.

Nouvelle édition en 1866 par Edwin Tross.

On ne sait rien de bien précis sur Lescarbot, sinon ce qu'il a dit de lui-même dans son livre. Il accompagna Champlain au Canada en 1603; c'est au Canada qu'il composa un recueil de vers intitulé: "Les Muses de la Nouvelle France". Ces muses ne sont pas "si" mal peignées et rustiquement vêtues" que il l'affirme avec une feinte modestie. Après Ronsard, il introduit l'indigène américain dans ses poèmes; pour Ronsard, c'était l'indigène brésilien; pour Lescarbot, c'est l'indigène canadien. Dans son livre, Lescarbot parle du Brésil, mais il ne fait que suivre Léry, que, d'ailleurs, il ne nomme pas.

Lescarbot songea à la création d'une société "de ceux qui vont planter (moyennant la grâce de Dieu) la Foi ès Indes Occidentales". Il en rédigea même les statuts avec une certaine minutie.

(8) P. Fr. Fidelis M. de Primerio, O. F. M. Cappuc. **Capuchinos em Terras de Santa Cruz nos seculos XVII, XIII et XIX.** — Livraria Martins, S. Paulo, 1940, in-80 de 392 pp.

(9) **L'arrivée des Pères Capucins en l'Inde nouvelle appelée Maragnon, d'iceux à notre sainte foy.** Déclarée par une lettre que le R. P. Claude avec la réception que leur ont fait les sauvages de ce pays et la conversion d'Abbeville... envoie à frère Martial et à M. Foulon, ses frères (20 août 1612). Paris, 1612, in-8. Pièce très rare, réimprimée l'année suivante avec la lettre du Père Arsène, chez Langlois, 1613.

Une édition à Lyon, impr. Louis Perrin, 1870, in-80, 20 pages.

(10) Le P. Yves écrit **Topinambo**. Claude d'Abbeville écrit plus justement: **Topynamba**; l'auteur de la "Somptuense entrée" (1551) orthographie; **Toupinabaulx**; Staden: **Topinembas**; Jean de Léry: **Tououpinambauls**. Malherbe adoucit le nom en **Topinamba**, orthographe qui a prévalu au XVII siècle. Celle maintenant adoptée est: **tupinamba**. (II) "Ce David Migan était Dieppois et, comme tant de Normands de la fin du XVI^e siècle, il était venu chercher fortune parmi les sauvages du Brésil. Les chefs de l'expédition le trouvèrent établi depuis nombre d'années à Junaparan, sur l'île de Maranham (...) David Migan eut les honneurs du "Mercure français" (tome 3, p. 164). Il revint en France avec Razilly, auquel il était particulièrement attaché. Il a apposé sa signature dans la cession que La Ravardière faisait de ses droits à François de Razilly. Cela indique sans doute qu'il jouissait d'une considération exceptionnelle. Le nom de Migan, toutefois, nous paraît être un nom de guerre; ce nom en langue tupique désigne l'épaisse bouillie que l'on faisait avec la farine de manioc. Malherbe qui se trouvait aux Tuileries lors de la présentation des Indiens, fait remarquer l'habileté de cet homme. Il y avait un autre interprète nommé Sébastien, qui avait été attaché à la personne d'Yves d'Evreux" (F. Denis, Edition Evreux, p. 408).

(12) **Mercure François**, 3^e tome: Chronique du 16 mars 1613: arrivée de Razilly au Havre de l'île de Maragnam et de Claude d'Abbeville, — 12 avril: Chronique sur l'arrivée à Paris, procession.

(13) **Correspondance**, 1612, p. 264.

Il y eut à cette époque deux Gauthier, Jacques et Denis, aussi célèbres l'un que l'autre, comme joueurs de luth et comme compositeurs pour cet instrument. Morts tous deux en 1672. Marc-Antoine est un musicien de la même époque.

(14) Gravures représentant ces Indiens, drôlement vêtus, dans le livre du Père Claude.

Le nom de Topinambas resta familier aux gens du XVII^e siècle, mais comme synonyme de barbares, de "gothiques". Témoins ces deux épigrammes de Boileau, composées" sur ce qu'on avait vu à l'Académie des vers contre Homère et contre Virgile" (1687). C'est Apollon "en courroux" qui parle dans cette XVII^e épigramme:

Où peut-on avoit dit une telle infamie?

Est-ce chez les Hurons ou les Topinamboux?

— C'est à Paris. — C'est donc à l'hôpital des fous?

— Non, c'est au Louvre, en pleine Académie.

Et "sur le même sujet" (1687)

J'ai traité de Topinamboux

Tous ces beaux censeurs, je l'avoue,

Qui, de l'antiquité si follement jaloux,

Aiment tout ce qu'on hait, blâment tout ce qu'on loue;

Et l'Académie, entre nous,

Souffrant chez soi de si grands fous;

Me semble un peu topinamboux.

(15) "Carbet", dans la langue des Tupinambas, d'après le P. Yves:

grande maison com une, élevée au milieu des autres, les "ocas" ou "tabas", et dans lesquelles les indigènes tenaient leurs réunions.

(16) Le Père Arsène passa bientôt au Canada. Il fut supérieur des Missions de l'Amérique du Nord. Il revint mourir au Couvent de la rue Saint Honoré, le 20 juin 1645, après quarante cinq ans de profession.

(17) Le Portugal resta sous la domination espagnole de 1580 à 1640. Le souvenir de la tentative française a été conservé, cependant. La capitale du Maranham s'appelle toujours Saint Louis, du nom du roi Louis XIII. En 1912, la ville a fêté solennellement le troisième centenaire de sa fondation. Les membres du Gouvernement du Maranham ont adressé au Ministre des Affaires Etrangères de leur pays, le télégramme suivant: "Le peuple de Maranham, commémorant aujourd'hui le tricentenaire de la fondation de sa capitale par les Français, prie Votre Excellence de présenter à Son Exc. M. le Ministre plénipotentiaire de France, ses meilleurs voeux pour la prospérité de son glorieux pays".

(18) On retrouve La Ravardière en 1630, comme second d'un de ses anciens compagnons au Maranham, Isaac de Razilly, frère de François, Amiral de France, chef d'escadre de la flotte de Bretagne, guerroyant sur les côtes du Maroc, notamment à Saphi où ils rachetaient des captifs.

(19) Le Gentil (Georges) **La France Equinoxiale**, publicações do Instituto de Estudos franceses, — Coimbra, 1933, 28 pp. Extrait de "Biblos".

Le professeur ajoute: "En outre, ils (les Capucins) ont fourni des matériaux abondants à l'école indianiste. Alencar dans le "Guarany" et dans "Tracema" leur emprunte une partie de sa documentation sur les piagés ou sorciers".

(20) La défaite des Français au Maranham ne découragea pas certain rêveurs. C'est ainsi que, bientôt, le Comte Blaise François de Pagan, grand lecteur de livres de voyage et particulièrement du livre du Père d'Acuna sur l'Amazone, ne songea rien moins qu'à offrir cette région, à son tour, au Cardinal de Mazarin. A l'en croire, lui aussi, l'Amazone était un vrai paradis. Le projet de Pagan n'alla pas au-delà de la publication d'un livre: **Relation historique et géographique de la Grande Rivière des Amazones dans l'Amérique**, par le Comte de Pagan. Extraite de divers auteurs et réduite en meilleure forme. Avec une carte de la même Rivière et de ses Provinces. A Paris, chez Gardin Besogne, 1656. L'ouvrage est dédié à Mazarin. Quelques exemplaires portent la date de 1656.